

Comptes généraux de l'Etat pour 2006

INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT

Stempfel-Horner Yvonne (PDC/CVP, SE), Bericht-erstatterin. Was die Direktion für Erziehung, Kultur und Sport anbelangt, kann ich Ihnen im Namen der Finanz- und Geschäftsprüfungskommission folgende Informationen geben:

Gesamthaft gesehen wurde das Budget eingehalten. In der laufenden Rechnung verbuchen wir einen Aufwand von rund 716 Mio. Franken. Demgegenüber ist ein Ertrag von rund 324 Mio. zu verzeichnen. Dies ergibt einen Aufwandüberschuss von rund 392 Mio. Franken. Das Budget 2006 sah einen Aufwandüberschuss von etwa 393 Mio. Franken vor. Der Nettoaufwand der Bildung beträgt im Verhältnis zum Gesamtaufwand der Kantonsausgaben 41,8%. Die Direktion für Erziehung, Kultur und Sport zählte im vergangenen Jahr 4127,66 Vollzeitstellen – 22,67 weniger als budgetiert – 45 Lehrstellen und 6 Praktikumsstellen. Von den 30 Aufwandkonten gibt es 2006 lediglich bei deren acht Abweichungen gegenüber dem Budget. Die bedeutenden Abweichungen finden wir bei folgenden Konten. Generalsekretariat, Kontonummer 3200: Die Differenz beträgt +538 954 Franken, es betrifft die Position 351.001 «Beiträge für Freiburger Studierende an anderen kantonalen Universitäten» und die Position 351.006 «Beiträge für den Besuch von Schulen des regionalen Schulabkommens Nordwest». Zum Zeitpunkt, als das Budget gemacht wurde, war die Zahl der Studierenden für das kommende Jahr nicht genau bekannt, deshalb diese Unterschiede.

Vorschulunterricht, Kontonummer 3203: Die Differenz betrifft im Besonderen die Position 302.101 «Gehälter der stellvertretenden Lehrkräfte» und die Position 318.011 «Schülertransporte». Betrachtet man jedoch den gesamten Schülertransport während der obligatorischen Schulzeit, so kann man festhalten, dass bei einem Gesamtaufwand von 5,9 Mio. Franken das Resultat tiefer ist als das Budget von rund 150 000 Franken. Im Rahmen einer genaueren Prüfung haben wir uns mit dem Schülertransport auseinandergesetzt. Folgende Fragen wurden dabei diskutiert: Unter welchen Kriterien wird ein Transport subventioniert? Es wurde auch in der Direktion eine systematische Kontrolle der bewilligten Transporte vorgenommen, oder es werden verschiedene Offerten geprüft. Wegen Krankheit, Mutterschaftsurlaub, Militärdienst oder Gratifikationen, die in Urlaub umgewandelt werden, müssen Stellvertretungen organisiert werden. In der Regel werden im obligatorischen Schulunterricht die Stellvertretungen bereits ab dem ersten Tag eingesetzt.

Ein weiterer Unterschied in der Orientierungsschule, Kontonummer 3210: Die Abweichung beträgt +4,2 Mio. Franken. Bei der Position 562.011 «Kantonsbeiträge für Bauten» wurde zu den budgetierten 4 Mio. noch ein zusätzlicher Betrag von 3,9 Mio. Franken gewährt. Zudem wurde eine weitere Rückstellung von 5 Mio. Franken bei der Position 380.007 gemacht.

College St. Michel, Kontonummer 3245: Die Abweichung beträgt +2,5 Mio. Franken, auf alte Gebäude wurden zusätzliche Amortisationen in der Höhe von rund 3 Mio. Franken gemacht.

Schule für Krankenpflege, Kontonummer 3257: Hier gab es einen Minderaufwand von rund 770 000 Franken, weil 4,13 Vollzeitstellen nicht besetzt wurden, da verschiedene Ausbildungen nicht mehr angeboten werden.

Universität, Kontonummer 3260: Hier gab es einen Minderaufwand von rund 4,6 Mio. Franken, 18,23 Vollzeitstellen weniger als budgetiert. Zudem fiel die Bundessubvention für den Betriebsaufwand wesentlich höher aus als erwartet, +1,2 Mio. Franken.

Beim Amt für Kulturgüter, Kontonummer 3281: Die Differenz beträgt +1 Mio. Franken, es wurde eine zusätzliche Provision von 1 Mio. Franken gemacht.

Chassot Isabelle, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je n'ai rien à ajouter à ce stade.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Compte rendu du Conseil d'Etat pour 2006

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

Stempfel-Horner Yvonne (PDC/CVP, SE), Bericht-erstatterin. Der Rechenschaftsbericht 2006 ist sehr ausführlich. Ich danke der Direktion für die vielen Informationen, die man uns in diesem Bericht gegeben hat.

Im Besonderen möchte ich nur eine Bemerkung anbringen: Mit der Eröffnung von zwei Anschlussklassen, je eine für die beiden Kantonsteile, hat die Direktion das gesetzte Ziel für 2006 erreicht. In diesen Klassen werden Schülerinnen und Schüler aufgenommen, welche in der Regelklasse grosse Schwierigkeiten haben und für die die Schule keine befriedigende Lösung mehr hat.

Chassot Isabelle, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport. Rien à ajouter.

Weber-Gobet Marie-Thérèse (ACG/MLB, SE). Die Fraktion Mitte-Links-Bündnis bedankt sich für den Rechenschaftsbericht des Staatsrates bezüglich der Direktion für Erziehung, Kultur und Sport. Wir haben zum Bereich der Erziehung eine Feststellung und zwei Fragen zu stellen.

Die Feststellung betrifft das zweite Kindergartenjahr. Wir nehmen sehr positiv zur Kenntnis, dass für die Einführung des zweiten Kindergartenjahres eine schnellere Festlegung der gesetzlichen Grundlagen vorgesehen ist, damit die Gemeinden, welche dieses Jahr so schnell wie möglich einführen möchten, dies mit Beginn des Schuljahres 2008 und 2009 tun können. Vielen Dank.

Nun eine Frage zu der Fachstelle fritic. Im Bericht wird festgestellt, dass in vielen Schulen, insbesondere Primarschulen, die Informatikausrüstung veraltet ist und die Computer den heutigen Multimedia-Anfor-

derungen nicht mehr entsprechen. Wie gedenkt die verantwortliche Direktion auf dieses Defizit zu antworten?

Eine zweite Frage betrifft die Universität. An der Mathematisch-Naturwissenschaftlichen Fakultät ist der Verbleib der Medizin ein grosses Thema. Dazu müsste aber ein drittes Jahr Medizinstudium an der Uni Freiburg eingeführt werden. Wie steht der Staatsrat zu diesem Wunsch der Mathematisch-Naturwissenschaftlichen Fakultät?

Vielen Dank für die Antwort.

Raemy Hugo (*PS/SP, LA*). Auch ich möchte mich bedanken für den ausführlichen Rechenschaftsbericht. Ich habe nur eine kurze Frage, die an Frau Stempfel anschliesst. Sie hat erwähnt, dass am 1. September 2006 die Relaisklassen den Unterricht aufgenommen haben. Das ist kurz erwähnt im Punkt 1.1, gemeinsame Themen der beiden Kantonsteile. Ich möchte fragen, ob es vielleicht möglich wäre, schon eine kurze Bilanz des ersten halben Jahres zu ziehen? Das war sicher zu kurz, um hier in diesem Rechenschaftsbericht Niederschlag zu finden, aber vielleicht kann Frau Chassot trotzdem schon sagen, wie das Projekt angelaufen ist.

de Roche Daniel (*ACG/MLB, LA*). Ich habe eine Frage zur Seelsorge an den kantonalen Mittelschulen.

Ich stelle fest, dass auf Seite 35 unter der kantonalen Diplommittelschule die Aktivitäten der Seelsorge aufgeführt sind. Ich weiss, dass im Jahre 2006 Leistungsvereinbarungen zwischen der Direktion für Kultur, Sport und Erziehung geschlossen wurden für alle Mittelschulen des oberen Bereiches der Sekundarstufe. Ich möchte fragen und anregen, ob die Aktivitäten der Seelsorge in Zukunft nicht überall aufgeführt werden könnten. Ich füge hinzu, dass man die gleiche Bemerkung bei der Gefängnisseelsorge oder bei der Spitalseelsorge auch machen könnte. Und ich füge hinzu, dass man unter dem Bericht des Departements der Institutionen ebenfalls von diesen Vereinbarungen sprechen könnte. Seelsorge ist ein wichtiger Bestandteil in den kantonalen Institutionen, und es ist ebenfalls ein wichtiges Angebot, man könnte auch von der Universität reden. Das sind meine Fragen und meine Anregungen.

La Rapporteure. Ich danke Frau Weber, Herrn Raemy und Herrn de Roche für ihre Bemerkungen. Die Fragen richten sich direkt an die Frau Direktorin. Ich übergebe ihr zur Beantwortung das Wort.

Chassot Isabelle, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie les différents intervenants pour leurs questions, qui pour une part portent sur l'avenir et pas nécessairement sur le passé. Mais c'est très volontiers que j'y réponds.

A la Députée M^{me} Marie-Thérèse Weber-Gobet, s'agissant de la deuxième année d'école enfantine, nous sommes effectivement en train d'y travailler et j'espère pouvoir, avec l'accord du Conseil d'Etat, mettre prochainement en consultation un projet de loi anticipé de révision de la loi scolaire, qui porte sur cet objet et qui devrait permettre aux communes qui en ont déjà

les possibilités, en particulier en termes de locaux, de pouvoir ouvrir la deuxième année d'école enfantine.

S'agissant du concept fri-tic, qui arrive à sa fin en termes de projet, puisqu'il fera ensuite partie de l'école ordinaire en tant que telle, nous constatons un souci que nous avons en lien avec le matériel dans l'école obligatoire, mais avec encore une réserve, à l'école primaire et pas dans les cycles d'orientation. Les cycles d'orientation sont même plutôt extrêmement bien équipés, parfois même – je me permets de le dire – trop bien équipés pour ce qui est du cycle d'orientation, si l'on compare avec les possibilités que nous avons dans les écoles du secondaire II ou dans les écoles primaires. Ce que nous essayons de faire, puisque c'est de la responsabilité des communes, c'est de conseiller, pour l'achat du matériel, de faire en sorte que ce matériel soit compatible avec l'ensemble des mesures et programmes que nous mettons aussi à disposition, puisque nous avons la possibilité d'installer des logiciels scolaires que nous pouvons négocier dans le cadre de la plate-forme nationale. Et nous allons essayer de rappeler un petit peu les besoins dans ce domaine-là et faire en sorte aussi que cet équipement soit renouvelé dans des délais raisonnables, mais surtout avec du matériel qui reste compatible sans devoir pousser nécessairement à la dépense, parce que cela représente quand même pour les communes des montants importants lorsqu'il s'agit de procéder à cette opération. Donc, nous allons intervenir dans le cadre du Conseil, qui est une des tâches d'ailleurs du Centre fri-tic dans ce domaine-là.

S'agissant de l'Université et de la troisième année de médecine, le Conseil d'Etat sera appelé à prendre position prochainement dans le cadre de la planification stratégique. Il a reçu le projet de planification stratégique, mais a donné un mandat complémentaire qui concerne l'intégration de cette troisième année, qui serait importante pour la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg pour être «Bologna-compatible» avec l'ensemble du pays, puisque les études devraient être composées d'une part, d'un Bachelor en 3 ans et, d'autre part, d'un Master en 2 ans. L'Université est dans la touche finale du rapport qui sera discuté encore avant l'été et les décisions devront être prises à ce moment-là. Nous aurons l'occasion d'informer largement le Grand Conseil, puisqu'une question a été déposée à ce sujet, à laquelle nous répondrons dans le délai fixé. Au Député Raemy, qui pose la question sur les classes relais: les classes relais dans la région de Fribourg (une classe francophone et une classe alémanique) fonctionnent depuis moins de six mois. Il est vraiment encore un peu tôt pour tirer un bilan définitif. Nous avons fait une première série de constatations, qui portent – et nous n'en sommes pas surpris – sur la difficulté de telles classes. Nous sommes évidemment en face d'un cumul de problèmes que nous amènent les élèves qui fréquentent ces classes relais, qui ont trait tant à des problèmes d'ordre éducatif et comportemental qu'à des problèmes d'ordre social. Il y a une grande diversité de difficultés auxquelles nous devons essayer de faire face avec un plan qui doit être quasiment individuel pour chaque élève. Nous avons essayé d'y faire face avec une équipe pluridisciplinaire. La dotation est

peut-être encore un peu faible et nous devons encore la revoir et réexaminer un certain nombre d'éléments. Vous l'avez peut-être lu dans *La Gruyère* de ce matin, nous sommes en train de finir l'installation pour la classe relais pour le Sud du canton pour la rentrée. Les enseignants et les collaborateurs ont déjà été engagés. Ils nous aident à faire face à une situation et à un certain nombre d'élèves à Fribourg.

Ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a évidemment un double point de vue. Il y a le point de vue des écoles, que les élèves ont quitté momentanément et qui ont retrouvé un courant normal un peu plus habituel, puisqu'elles sont déchargées d'une difficulté qui est relativement importante et qui monopolisait de manière importante toutes les forces à l'intérieur de l'établissement. Pour elles, c'est un plus, c'est indéniable et elles nous l'ont indiqué. Et en face, nous avons des classes relais, qui sont très chargées avec des collaborateurs à qui on demande beaucoup aussi sur un plan personnel de prise en charge. Et nous devons encore pouvoir trouver ici un juste milieu dans cette prise en charge. Nous sommes dans une phase pilote. Nous essayons encore et nous testons toute une série de méthodes de ce point de vue-là. J'ai eu l'occasion personnellement de rencontrer l'équipe éducative, il y a de cela à peu près six semaines. Nous avons procédé à un premier échange pour essayer de corriger ce qui peut déjà l'être immédiatement.

Pour la remarque du Député Daniel de Roche s'agissant de la mention des aumôneries pour le secondaire II, je prends acte de sa demande et je pars de l'idée qu'à la page 26 figure sous le chapitre général qui concerne le secondaire II le mandat de prestations tel qu'il a été signé, qui concerne l'ensemble des écoles. Le cas échéant, c'est ici que nous intégrerons des indications pour les années qui viennent.

– L'examen de ce chapitre du compte rendu est ainsi terminé.

Comptes généraux de l'Etat pour 2006

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET CONSTRUCTIONS

Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur. L'analyse des comptes 2006 de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions permet de faire les constatations générales suivantes: L'excédent de charges du compte de fonctionnement de 38,1 millions de francs est sensiblement inférieur aux prévisions budgétaires. L'excédent de charges du compte d'investissements s'élève à hauteur de 29,8 millions de francs, inférieur d'environ 6 millions. Les investissements de cette Direction se sont élevés à 73,6 millions pour 43,8 millions de recettes, soit une différence négative de 29,8 millions à mettre en rapport avec la diminution de 6 millions évoquée auparavant. De manière générale, l'ensemble des positions comptables a été bien maîtrisé ainsi que les effectifs du personnel. Il convient également de relever que les comptes de la DAEC sont à l'image du résultat global des comptes de l'Etat 2006. Ils n'appellent pas de

commentaires particuliers à l'exception de quelques rubriques.

Position 3815 «Aménagement des routes cantonales», l'augmentation de l'excédent de charges de 2 millions a été compensée par des ventes de terrains et des subventions fédérales, le tout en accord avec la Direction des finances. Ce dépassement budgétaire est dû à une météo qui a permis un avancement plus rapide du programme des travaux.

Position 3820 «Routes cantonales», concernant la construction de la halle à sel, un montant de 1 million égal au budget a été comptabilisé dont 330 000 francs de travaux seront exécutés en 2007 dus à un retard de la charpente.

Position 3825 «Service des autoroutes», la position de construction des routes nationales est inférieure de 6 millions de francs. Il s'agit de préciser que la DAEC dépend du programme de la Confédération et elle ne peut en aucun cas l'influencer.

A la position 3850 «Service des bâtiments», il convient de relever une augmentation des amortissements d'immeubles de 3,4 millions, ce qui explique le dépassement budgétaire du service de 1,5 million de francs. A noter que la Commission des finances et de gestion analysera plus en détail dans le courant de l'année, en collaboration avec la Direction des finances et la DAEC, la politique d'amortissements et de location des immeubles, propriétés de l'Etat.

Godel Georges, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Je remercie le rapporteur de la commission pour ses commentaires. Je n'ai pas d'autres remarques pour l'instant.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Compte rendu du Conseil d'Etat pour 2006

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONSTRUCTIONS

Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur. Je n'ai pas de commentaires sur le compte rendu de cette Direction.

Godel Georges, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Je n'ai pas de remarques non plus.

– L'examen de ce chapitre du compte rendu est ainsi terminé.

Comptes généraux de l'Etat pour 2006

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE). Les comptes 2006 de la Direction de la santé et des affaires sociales se soldent par un excédent de charges de 333 000 280,